

Texte pseudonymisé

**Avertissement:** Ce document pseudonymisé a une valeur purement informative. Le document original seul fait foi.

## **Jugement commercial 2023TALCH06/01154**

Audience publique du jeudi, dix-neuf octobre deux mille vingt-trois.

### **Numéro de rôle TAL-2023-06342**

Composition:

Maria FARIA ALVES, vice-présidente ;  
Muriel WANDERSCHIED, juge ;  
Paula GAUB, juge ;  
Claude ROSENFELD, greffier.

**Entre :**

- 1) la société en commandite simple **SOCIETE1.) SCS**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO1.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE2.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO2.),
- 2) la société en commandite simple **SOCIETE3.) SCS**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO3.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE2.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO2.),
- 3) la société en commandite spéciale **SOCIETE4.) SCSp**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO4.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE5.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO5.),

- 4) la société en commandite spéciale **SOCIETE6.)**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO6.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE5.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO5.),
- 5) la société en commandite simple **SOCIETE7.) SCS**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO7.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE5.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO5.),
- 6) la société en commandite simple **SOCIETE8.) SCS**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO8.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE9.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO9.),
- 7) la société en commandite spéciale **SOCIETE10.) SCSp**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO10.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE11.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO11.),
- 8) la société en commandite spéciale **SOCIETE12.) Lux SCSp**, établie et ayant son siège social à L- ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO12.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE11.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO11.),
- 9) la société en commandite spéciale **SOCIETE13.) SCSp**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO13.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE14.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO14.),
- 10) la société en commandite spéciale **SOCIETE15.)**, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro NUMERO15.), représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée SOCIETE14.) SARL, établie et ayant son siège social à L-ADRESSE1.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro NUMERO14.),

élisant domicile en l'étude de Maître Ferdinand BURG, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

**demanderes**, comparant par Maître Pauline GLESS, avocat à la Cour, en remplacement de Maître Ferdinand BURG, avocat à la Cour, les deux demeurant à Luxembourg,

**et :**

le groupement d'intérêt économique **LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS**, établi et ayant son siège social à L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro C24, représenté par son conseil de gérance actuellement en fonctions ;

**défendeur**, comparant par Madame PERSONNE1.), juriste, munie d'une procuration écrite.

---

## **FAITS :**

Par exploit de l'huissier de justice suppléant Kelly FERREIRA SIMOES, en remplacement de l'huissier de justice Carlos CALVO de Luxembourg, en date du 26 juillet 2023, les demanderesses ont fait donner assignation au défendeur à comparaître le mercredi, 16 août 2023 à 14.30 heures devant le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, chambre de vacation, siégeant en matière commerciale, Cité Judiciaire, Plateau du Saint-Esprit, 1<sup>er</sup> étage, salle CO.1.01, pour y entendre statuer sur le mérite de la demande contenue dans ledit exploit d'huissier ci-après reproduit :

L'affaire fut inscrite sous le numéro TAL-2023-06342 du rôle pour l'audience publique du 16 août 2023 devant la deuxième chambre, siégeant en matière commerciale, et remise à celle du 26 septembre 2023 devant la sixième chambre, siégeant en matière commerciale, audience lors de laquelle les débats eurent lieu comme suit :

Maître Pauline GLESS, en remplacement de Maître Ferdinand BURG, donna lecture de l'acte introductif d'instance et exposa les moyens de ses parties.

Madame PERSONNE1.) répliqua et exposa ses moyens.

Sur ce, le tribunal prit l'affaire en délibéré et rendit à l'audience publique de ce jour le

### **jugement qui suit :**

#### **Faits**

La société en commandite simple SOCIETE1.) SCS, la société en commandite simple SOCIETE3.) SCS, la société en commandite spéciale SOCIETE16.), la société en commandite spéciale SOCIETE6.), la société en commandite simple SOCIETE7.) SCS, la société en commandite simple SOCIETE8.) SCS, la société en commandite spéciale SOCIETE12.) SCSp, la société en commandite spéciale SOCIETE17.), la société en commandite spéciale SOCIETE13.) SCSp et la société en commandite spéciale SOCIETE15.) (ci-après, ensemble, les « **Sociétés** ») ont procédé chacune, au dates indiquées ci-après, à un dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés, enregistré sous les références indiquées ci-après :

- pour la demanderesse sub 1) : L230091336 du 30 mai 2023,
- pour la demanderesse sub 2) : L230091335 du 30 mai 2023,
- pour la demanderesse sub 3) : L230101982 du 12 juin 2023,
- pour la demanderesse sub 4) : L230101980 du 12 juin 2023,
- pour la demanderesse sub 5) : L230091334 du 30 mai 2023,
- pour la demanderesse sub 6) : L230091333 du 30 mai 2023,
- pour la demanderesse sub 7) : L230101981 du 12 juin 2023,
- pour la demanderesse sub 8) : L230106150 du 15 juin 2023,
- pour la demanderesse sub 9) : L230101995 du 12 juin 2023, et
- pour la demanderesse sub 10) : L230101996 du 12 juin 2023

(ci-après, « **les Dépôts Litigieux** »).

#### **Procédure**

Par exploit d'huissier du 26 juillet 2023, les Sociétés ont fait donner assignation au groupement d'intérêt économique Luxembourg BUSINESS REGISTERS (ci-après « **LBR** ») à comparaître devant le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale.

#### **Prétentions et moyens des parties**

Les Sociétés demandent au tribunal d'ordonner au LBR d'annuler les Dépôts Litigieux. Elles requièrent encore l'exécution provisoire du jugement à intervenir, nonobstant opposition ou appel sur minute et avant l'enregistrement.

A l'appui de leur demande en annulation, qu'elles basent sur l'article 17bis du règlement grand-ducal du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (ci-après, le « **Règlement de 2003** » et la « **Loi de 2002** »), les parties demanderesses font exposer que ces dépôts ont été faits par mégarde, alors qu'elles n'ont, vu leur forme sociale, pas l'obligation de déposer et publier des comptes annuels et que les informations contenues dans ces comptes annuelles ne sont pas destinées au public.

LBR confirme avoir accepté les Dépôts Litigieux. LBR ne s'oppose pas à la demande en annulation formée par les parties requérantes mais donne à considérer que selon l'article 76 (2) de la Loi de 2002 « *les sociétés en commandite spéciale déposent auprès du registre de commerce et des sociétés une information à des fins statistiques pour laquelle la procédure de dépôt, la forme et le contenu sont déterminés par règlement grand-ducal* ». Or, dans la mesure où ledit règlement grand-ducal ferait défaut, les sociétés en commandite spéciale ne seraient pas soumises à une obligation légale de dépôt et de publication auprès du Registre de Commerce et des Sociétés.

LBR rappelle également qu'une société en commandite spéciale n'est pas dispensée d'office de déposer ses comptes annuels, cela serait uniquement dans le cas où leurs chiffres d'affaires hors TVA serait inférieur ou égal à 100.000.- EUR et où les associés indéfiniment responsables ne seraient pas des sociétés anonymes, des sociétés à responsabilité limitée, des sociétés en commandite par actions ou des sociétés de droit étranger ayant une forme comparable, ce en application de l'article 75 de la Loi de 2002.

LBR conclut dès lors qu'il lui soit enjoint le cas échéant d'annuler les Dépôts Litigieux et demande à ce que soit ordonné le dépôt de la décision judiciaire rendue dans les dossiers respectifs des Sociétés tenus au Registre de Commerce et des Sociétés et que les Sociétés soient condamnées aux frais et dépens de l'instance.

### **Appréciation**

Le tribunal saisi est compétent pour connaître de la demande en application de l'article 21 (1) de la Loi de 2002.

L'article 17bis du Règlement de 2003 dispose : « *Tout formulaire ou document ayant fait l'objet d'un dépôt ne peut être modifié ou restitué que sur base d'une décision judiciaire portant injonction au registre de commerce et des sociétés* ».

Eu égard à cette disposition légale et vu l'accord des parties, il y a lieu d'enjoindre au LBR de modifier les Dépôts Litigieux en procédant à leur annulation.

Il y a encore lieu d'ordonner le dépôt du présent jugement dans les dossiers respectifs des Sociétés afin qu'il puisse servir de justificatif des dépôts Litigieux.

Le jugement commercial est exécutoire par provision de plein droit. L'exécution sur minute n'est pas prévue par l'article 567 du Nouveau Code de procédure civile.

Les frais et dépens sont à laisser à charge des parties requérantes, qui sont seules responsables du contenu des dépôts effectués auprès du LBR.

## **Par ces motifs :**

le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, statuant contradictoirement,

**reçoit** la demande en la forme ;

la **déclare** fondée ;

**ordonne** au groupement d'intérêt économique LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS d'annuler le dépôt effectué le 30 mai 2023 enregistré sous la référence L230091336, le dépôt effectué le 30 mai 2023 enregistré sous la référence L230091335, le dépôt effectué le 12 juin 2023 enregistré sous la référence L230101982, le dépôt effectué le 12 juin 2023 enregistré sous la référence L230101980, le dépôt effectué le 30 mai 2023 enregistré sous la référence L230091334, le dépôt effectué le 30 mai 2023 enregistré sous la référence L230091333, le dépôt effectué le 12 juin 2023 enregistré sous la référence L230101981, le dépôt effectué le 15 juin 2023 enregistré sous la référence L230106150, le dépôt effectué le 12 juin 2023 enregistré sous la référence L230101995 et le dépôt effectué le 12 juin 2023 enregistré sous la référence L230101996 ;

**ordonne** le dépôt du présent jugement dans les dossiers de la société en commandite simple SOCIETE1.) SCS, la société en commandite simple SOCIETE3.) SCS, la société en commandite spéciale SOCIETE16.), la société en commandite spéciale SOCIETE6.), la société en commandite simple SOCIETE7.) SCS, la société en commandite simple SOCIETE8.) SCS, la société en commandite spéciale SOCIETE12.), la société en commandite spéciale SOCIETE17.), la société en commandite spéciale SOCIETE13.) SCSp et la société en commandite spéciale SOCIETE18.) SCSp auprès du groupement d'intérêt économique Luxembourg BUSINESS REGISTERS ;

**dit** qu'il n'y a pas lieu d'ordonner l'exécution provisoire sur minute du présent jugement ;

**laisse** les frais et dépens de l'instance à charge des parties demanderesses.